

SOUTENANCE DE THÈSE

Marie FONJALLAZ

La filiation en question. Pour un droit intentionnel, dégenré et pluriparental



MARDI 3 JUIN 2025

14H15 - SALLE 3050 - UNI MAIL



La thèse formule des propositions juridiques en vue d'une révision prochaine du droit de la filiation permettant aussi bien une reconnaissance effective de la pluralité des modèles familiaux qu'une relecture critique et émancipatrice des principes cardinaux en droit de la filiation, l'interdiction de la discrimination et le bien de l'enfant.

Jury : Prof. Alice MARGARIA, Université de Zurich, Prof. Marie-Laure PAPAUX VAN DELDEN, Prof. Michelle COTTIER et Maya HERTIG RANDALL (co-directrices de thèse), sous la présidence du Prof. Luc THÉVENOZ, doyen de la Faculté de droit.

La séance est publique